



PRIX PRÉVENTION 2012 DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à transmettre jusqu'au 15 février 2012 à:

Association d'assurance accident | Service de prévention des accidents | L-2976 Luxembourg

E-mail: prevention@secu.lu

Entreprise

Nom:

Matricule:

Rue et n°:

Code postal et localité:

Site Internet:

Nombre de salariés dans l'entreprise:

Personne de contact

Nom et prénom:

Fonction dans l'entreprise:

Tél.:

Fax:

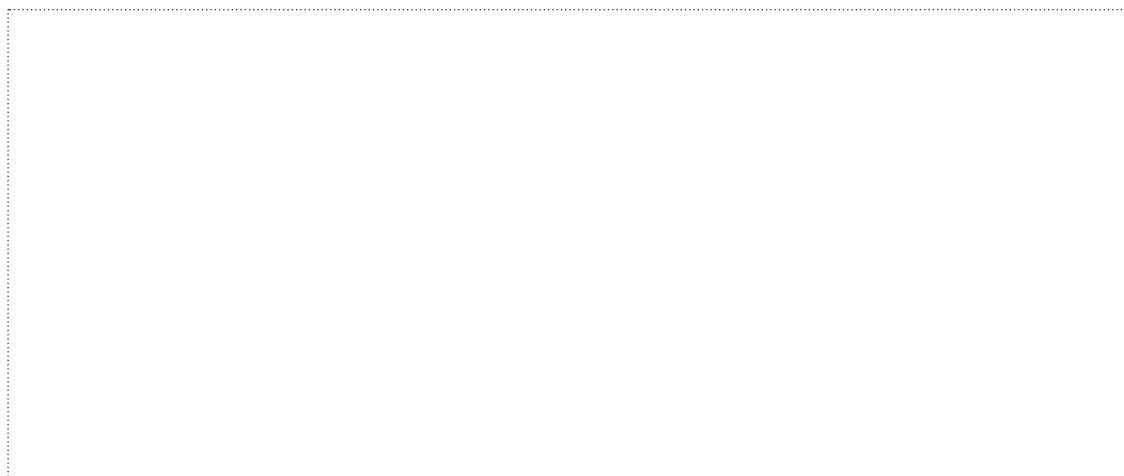
E-mail:

Date:

Signature:

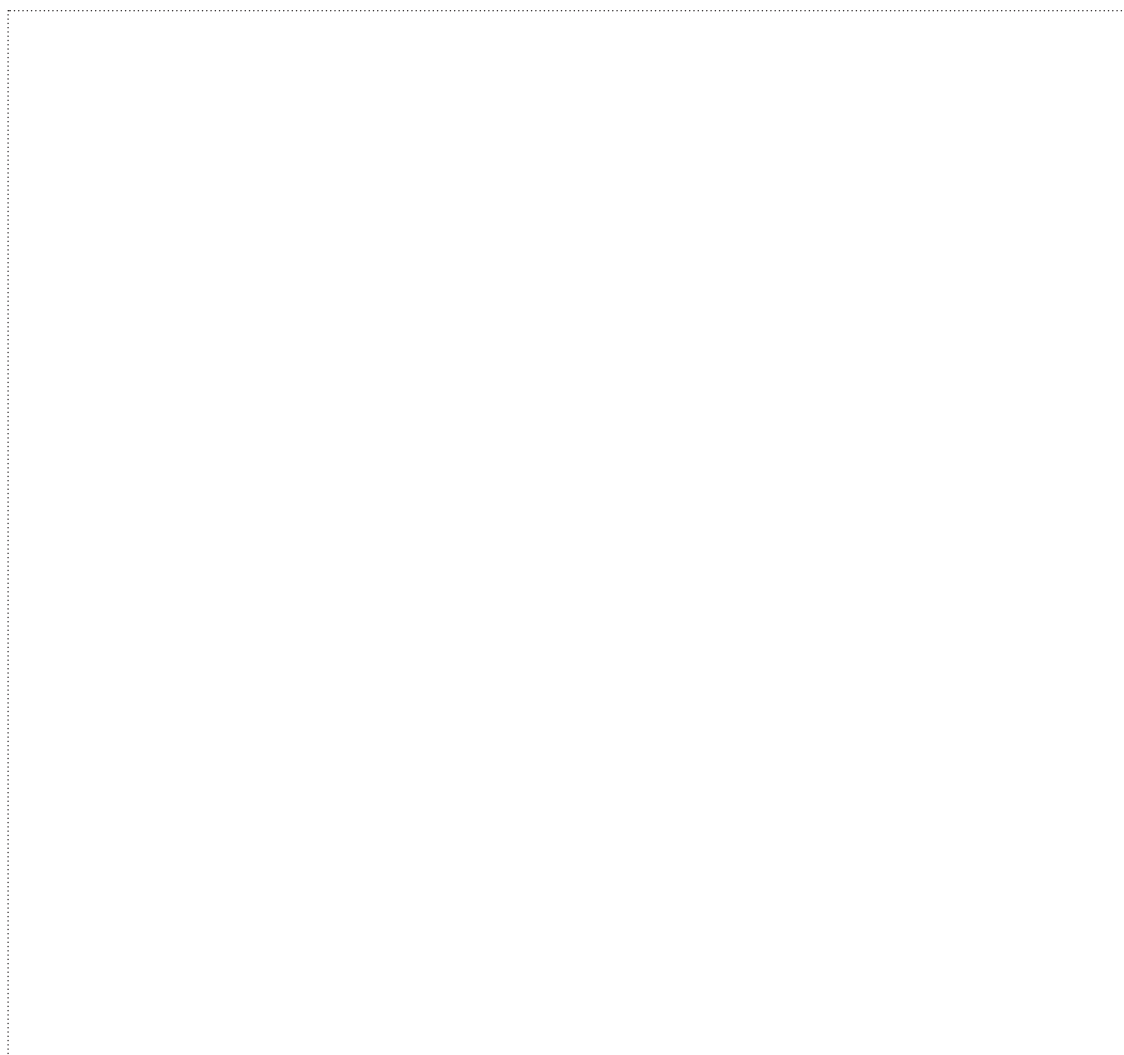
Pour tout renseignement supplémentaire concernant le prix, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante:
www.aaa.lu/prevention/prix ou nous contacter par téléphone au 26 19 15-22 01.

1 | Brève présentation de l'entreprise et de ses activités



Vous pouvez également soumettre une plaquette de l'entreprise.

2 | Description de la mesure ou du produit particulièrement innovant en matière de sécurité et santé au travail: description, origine, phase de développement, phase de production et/ou de mise en pratique



Un jury désignera les entreprises lauréates et bénéficiaires du prix. Les décisions du jury ne sont pas susceptibles de recours. L'existence d'éventuels droits de propriété industrielle voire de brevets est à indiquer dans le dossier de candidature. Tous les participants au concours déclarent leur accord avec la publication de leur contribution. Par ailleurs, ils déclarent que les documents, présentations, photos, dessins, vidéos ou échantillons accompagnant les dossiers de candidature sont libres de droits de tiers et peuvent être utilisés aux fins de l'Association d'assurance accident.



ASSOCIATION
D'ASSURANCE ACCIDENT
www.aaa.lu